

YANN NEDELEC NOMMÉ DIRECTEUR DE L'ANVOL (INTERPROFESSION DE LA VOLAILLE DE CHAIR)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Yann Nédélec, 36 ans, vient d'être nommé Directeur de l'ANVOL (Interprofession de la volaille de Chair), qui regroupe toutes les familles professionnelles de la filière française.

Il succède ainsi à Anne Richard et sera accompagné dans ses fonctions par un Directeur Adjoint, Yann Brice, déjà Directeur de plusieurs comités espèces avicoles (CIPC - poulet, CICAR - canard, CIDEF - dinde)

L'objectif de Yann Nédélec est de poursuivre la dynamique collective mise en place depuis la création de l'Interprofession il y a 4 ans. Ce travail collectif s'articule notamment autour du Plan Ambition Anvol 2025 qui fixe les principaux objectifs et engagements de la filière pour valoriser son savoir-faire, favoriser le développement de

l'offre Origine France, répondre aux nouvelles attentes sociétales et lutter contre les importations à bas coûts.

Engagé de longue date dans le secteur de l'élevage et en particulier de l'aviculture, Yann Nédélec était depuis 2017 Directeur de la CFA - Confédération Française de l'Aviculture.

Parcours en Bref

Yann Nédélec est Ingénieur agronome diplômé de ENSAIA (École nationale supérieur d'agronomie et des industries alimentaires) de Nancy.

Après 8 années passé au syndicat Jeunes Agriculteurs en tant que conseiller productions animales, puis responsable du service économique et international, il était depuis juillet 2017, Directeur de la Confédération Française de l'Aviculture – association spécialisée de la FNSEA sur les productions de volailles de chair, poules pondeuses, palmipèdes gras, lapins et gibiers à plume.

À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Crée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accouvage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre



d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.



[@Interpro_Anvol](#)

[Interprofession ANVOL](#)

[ANVOL](#)

Sandra & l'équipe ADOCOM-RP, Service de Presse de ANVOL, vous remercient de votre attention.

Tél. : 01.48.05.19.00 - Courriel : adocom@adocom.fr